

## Résumé

L'argument favorable à une politique monétaire visant la stabilité des prix est fondé sur la perception que les avantages d'un taux d'inflation très bas sont « importants et permanents », tandis que ses coûts en chômage accru sont « faibles et transitoires ». Je remets en question ces idées reçues. Je rappelle, premièrement, que la preuve quantitative qu'un taux d'inflation bas confère des avantages macroéconomiques directs importants est loin d'être faite. Deuxièmement, je démontre que la relation d'arbitrage traditionnelle entre inflation et chômage, qui ne laisse aucune possibilité d'effet permanent de la politique monétaire sur la production et l'emploi, est carrément incompatible avec les données canadiennes de la dernière décennie. Troisièmement, je rapporte de nouveaux résultats démontrant que maintenir l'inflation sous la barre des deux p. 100 (comme la Banque du Canada a fait depuis 1991) entraîne une augmentation importante et permanente du chômage, mais que permettre à l'inflation de dépasser quatre p. 100 est également générateur d'une hausse permanente du chômage. Il s'ensuit que le taux d'inflation optimal qui permettrait de réduire le chômage au plus bas niveau possible ne serait ni inférieur à deux p. 100 ni supérieur à quatre p. 100, mais se trouverait quelque part entre ces deux bornes. La Banque du Canada devrait maintenant faire preuve d'opportunisme du côté de l'expansion monétaire et porter le taux d'inflation dans cet intervalle. Comme pauvreté et emploi sont étroitement liés, cette stratégie nouvelle pourrait avoir des conséquences favorables sur le taux de pauvreté au Canada.